

ÉCONOMIE • PLANÈTE

L'Europe se prépare à financer de nouveaux bateaux de pêche

L'Espagne et la France veulent des subventions pour moderniser la flotte, au grand désarroi des ONG.

Par Martine Valo • Publié aujourd'hui à 10h50

Article réservé aux abonnés



Des bateaux de pêche quittent le port de Cherbourg-Octeville (Manche), en juin 2018.
CHARLY TRIBALLEAU / AFP

Une pêche toujours plus efficace, ciblant à coup sûr les populations de poissons dans des eaux où la vie marine décline. Alors que les négociations sur les utilisations du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (Feamp) durant la période 2021-2027 sont entrées dans leur dernière ligne droite début mars, les ONG s'inquiètent. L'enveloppe qui s'élevait à 6,5 milliards d'euros pour 2014-2020 devrait être un peu inférieure en raison du Brexit.

L'Espagne et la France pèsent de tout leur poids pour obtenir que le Feamp finance la modernisation de la flotte, afin notamment d'améliorer la sécurité et les conditions de travail des marins. Avec l'Italie, elles plaident pour le retour des aides au remplacement des moteurs et à la construction de bateaux – précisément ce que l'Union européenne a interdit en 2004. A l'époque, les Etats membres étaient convenus de ne pas augmenter la capacité de la flotte de pêche communautaire pour préserver la ressource halieutique.

Pourtant, la surpêche n'appartient pas au passé : 40 % des stocks pâtissent encore de niveaux de capture inadaptés dans les eaux communautaires. Et la Commission, qui note que 80 % du Feamp va aux gros bateaux de plus de 12 mètres, souhaite toujours imposer des conditions strictes à l'obtention

de ces subventions.

Lire aussi | Les Etats européens ne parviennent pas à supprimer la surpêche

L'arbitrage pourrait venir du Parlement, mais la composition actuelle de sa commission de la pêche reflète, comme la précédente, majoritairement la voix des industriels du secteur. *« Le texte que nous présentons comporte effectivement un risque potentiel en termes de surcapacité et de surpêche, reconnaît Pierre Karleskind (LRM), qui préside cette instance. Mais à part mon groupe, Renew, et les Verts, tous les autres y sont favorables. Il a été adopté par 20 voix contre 6. »* Le soin de le négocier au sein du trilogue (entre la Commission, le Parlement européen et les Etats) a été confié à un suppléant, l'eurodéputé espagnol Gabriel Mato (PPE), qui en était le rapporteur sous la précédente mandature. *« Mais à la fin, le Parlement devra se prononcer en plénière. Or il est plus écolo depuis les dernières élections »,* souligne M. Karleskind.

La part du Feamp consacrée à la gestion, au contrôle et à la collecte des données qui aide à évaluer la santé des stocks reste fixée à au moins 15 %. Et 25 % doivent financer des mesures de restauration ou de protection du milieu marin. Les ONG espéraient davantage. De leur point de vue, l'Union européenne s'apprête à faire un bond de quinze ans en arrière. *« On sait que les financements alloués pour envoyer des bateaux à la casse ont en partie servi à en construire de nouveaux, soupire Frédéric Le Manach, directeur scientifique de l'association Bloom. Pourtant, on les réintroduit ! »*

« Manque total de stratégie

Ludovic Frère-Escoffier, responsable de campagne au Fonds mondial pour la nature (WWF), est, lui aussi, député. *« Il était question d'aider les bateaux de 12 mètres maximum, c'est passé à 24 mètres ; de soutenir un jeune pêcheur [de moins de 40 ans en l'occurrence] dans son investissement... Qu'est-ce qui va l'empêcher de le revendre trois ans plus tard ? »,* interroge-t-il.

Le WWF vient d'ailleurs de publier un rapport sur le manque d'avancement de l'ODD 14, l'Objectif de développement durable des Nations unies qui doit conduire, d'ici à 2030, à conserver et exploiter de manière durable les océans et les ressources marines, et donc de mettre fin aux subventions néfastes à la pêche.

ClientEarth, une association internationale de juristes, s'est, elle, plongée dans les rapports rédigés par l'Espagne, la France et l'Irlande sur leurs usages du Feamp en 2017 et 2018. Elle note par exemple qu'en France, ce fonds n'a pas servi à améliorer la sélectivité des engins de pêche. Ni à se préparer à l'obligation de débarquer au port la totalité des poissons capturés, commercialisables ou non, comme l'a décidé l'Europe pour inciter les professionnels à réduire leurs prises accessoires. Voilà qui *« montre un manque total de stratégie »,* écrivent les juristes, car ce règlement entre en application... à partir de 2019.

A l'échelle mondiale, les financements au secteur halieutique s'élevaient à 35,4 milliards de dollars (31,3 milliards d'euros) en 2018

Le 3 mars, 109 ONG ont signé un appel à destination de l'Organisation mondiale du commerce. Après des années de négociations, cette dernière s'est engagée à trouver au plus tard en 2020 un accord mettant fin aux *« subventions néfastes »* dans la pêche, afin d'atteindre l'ODD 14 des Nations Unies. Il reste très peu de temps pour aboutir à un accord avant la prochaine conférence ministérielle, qui doit se tenir en juin au Kazakhstan.

A l'échelle mondiale, les financements au secteur halieutique s'élevaient à 35,4 milliards de dollars

(31,3 milliards d'euros) en 2018, dont 22,2 milliards favorisant le renforcement de ses capacités, selon une étude publiée en novembre 2019 dans la revue *Marine Policy* (Elsevier). L'Union européenne fait partie des cinq plus gros contributeurs. Elle va avoir du mal à jouer un rôle moteur dans ce dossier, compte tenu de ses propres contradictions.

Martine Valo